

## DETR – DSIL – DSID – FNADT – ANS - FAFA - année 2023

<b>Collectivité</b>	CC Gâtine-Racan
<b>Opération</b>	CT.I.6. EAJE Beaumont-Louestault

Coût estimatif de l'opération	
Poste de dépenses (Les montants indiqués dans chaque poste de dépense doivent être justifiés)	Montant prévisionnel HT
Construction et aménagement	1 000 000,00 €
<b>Coût HT (le coût doit être le même que celui figurant sur la ligne bleue ci-dessous)</b>	<b>1 000 000,00 €</b>

Plan de financement prévisionnel				
Le cas échéant, joindre une copie des décisions d'octroi des subvention ou à défaut le courrier de demande				
Financeurs	Sollicité ou acquis	montant subventionnable H.T	Taux intervention	montant aide sollicité
CAF	acquis en 2021	1 000 000,00 €	38,00%	380 000,00 €
DETR / FNADT	acquis en 2023	1 000 000,00 €	14,00%	140 000,00 €
CD37	acquis en 2023	1 000 000,00 €	8,00%	80 000,00 €
CRST	sollicité en 2023	1 000 000,00 €	20,00%	200 000,00 €
<b>Sous-total des aides sollicitées</b>			<b>80,00%</b>	<b>800 000,00 €</b>
<b>Autofinancement (au – 20 % du coût du projet)</b>		200 000 €	20,00%	
<b>Coût HT (le coût doit être le même que celui figurant sur la ligne jaune ci-dessus)</b>		<b>1 000 000,00 €</b>	80,00%	<b>800 000,00 €</b>

*Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement*

**RAPPEL : la part d'autofinancement ne doit pas être inférieure à 20 %**